



Amicale des Locataires de la Résidence Camus – Kateb

Saint Ouen, le 24 mai 2011

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Conformément aux dispositions statutaires, le Conseil d'administration a décidé à la majorité requise de convoquer une assemblée générale annuelle.

Cette assemblée générale s'est tenue le 23 mai 2011 à 19h30, dans la cour de la Résidence.

Conformément à l'ordre du jour arrêté par le conseil d'administration, les membres votants ont été appelés à délibérer sur les points suivants :

1. Émargement de la liste des présents et vérification des procurations,
2. Mot de bienvenue du président,
3. Election des membres du conseil d'administration sur la base des candidatures reçues,
4. Résolution : demande de la Vidéosurveillance,
5. Questions diverses (bips perdus, balcons, tri sélectif, fuites, jardin, grille du bat A...)
6. Fête de voisins.

1. L'émargement a été fait par Mlle Paula DA SILVA, adhérent et M Marc VENOT, trésorier.
Membres à jour de cotisation : 23 ; Présents : 21 ; Pouvoirs : 1.

2. Mot de bienvenue du président

Les débats ont été ouverts par Mme Marylaine ORTIS, Présidente de l'ALCK.

« Bonsoir à toutes et à tous,

Tout d'abord, je souhaite vous remercier d'être présents ce soir.

En effet, si depuis quelques mois nous nous sommes investies Lavinia Fournier et moi-même afin de créer cette Amicale, c'est tout simplement dans le but de mieux se connaître, de pouvoir s'entraider, de défendre tous ensemble nos intérêts et de faire valoir nos droits.

Car, comme vous le savez, l'union fait la force.....

Bien évidemment, nos demandes ne seront pas toutes solutionnées dans l'immédiat, car malheureusement nous nous sommes très vite aperçues que nous sommes confrontés à un laxisme aussi bien du côté du gestionnaire que du propriétaire des murs. Les divers courriers échangés en sont la preuve.

Mais il n'est pas question de baisser les bras. Maintenant nous avons un solide allié en la personne de Monsieur Abdelhak KACHOURI (2ème Adjoint au Maire de Saint-Ouen en charge de la prévention et la sécurité & vice-président du Conseil Général de l'Île de France).

De toute façon, Paris ne s'est pas fait en un jour, alors je garde espoir !

Nous allons partager de bons moments puisque vendredi nous organisons « La Fêtes des Voisins » à laquelle je vous invite vivement à participer. Ce sera l'occasion de faire plus ample connaissance.

Bien évidemment, je compte sur vous, car sans vous, l'Amicale n'a pas lieu d'exister.

Je déclare ouverte la première Assemblée Générale de l'Amicale !!! »

3. Election des membres du conseil d'administration :

Sont nommés administrateurs à l'unanimité des membres présents ou représentés :

Bat A : MM BARNY (A14), Jérôme MOLA (A11) et Marc VENOT (A61).

Bat B : Mme Lavinia FOURNIER (B51), Mme Marylaine ORTIS (B52) M Jean-Christel ZANOUI (B15).

Bat C : MM Ahcene CHERIGUI (C34), Kamel IDRES (C21) et Gilles MORVAN (C01).

Le présent Conseil d'Administration se réunira à une date ultérieure pour réélire le bureau : le président, le secrétaire général et le trésorier.

4. Résolution : demande de la Vidéosurveillance

Le Projet : 11 cameras anti vandalisme, disposées dans des lieux stratégiques de la résidence (ex : 1 hall d'entrée des 3 bâtiments, une autre au niveau du portail du bâtiment A et 7 autres dans le parking).

La demande de la vidéosurveillance est approuvée à l'unanimité avec : 22 voix pour, 0 abstentions et 0 voix contre.

Suite à cette résolution des démarches pour obtenir des aides seront faites auprès de la Mairie de Saint Ouen et du Conseil Général d'Ile de France.

5. Questions diverses

Bips perdus : il est primordial de faire savoir au gardien s'il y a eu disparition d'un bip afin que ce dernier puisse le désactiver...

Balcons : les locataires sont priés de ne pas transformer leurs balcons en cave, il s'agit ici surtout de leur sécurité.

Tri sélectif : les membres du CA feront un tour de porte à porte pour distribuer les cartons explicatifs du tri sélectif, des gros panneaux seront posés au dessous des bennes bleues (qui sont par ailleurs prévues pour le carton et le plastique, et surtout pas pour le verre), un panneau un peu plus petit sera également posé dans l'entrée de chaque local poubelle.

Fuites : un expert « Cabinet IXI » a été nommé pour constater les fuites et trouver des solutions, ils sont venus aujourd'hui (23 mai 2011), affaire à suivre.

Jeux de ballons dans jardin : les locataires du RDC sont priés de surveiller un peu plus leurs enfants lors de leurs sorties avec les ballons dans la cour de la résidence, d'autant plus qu'il y a aussi des objets volants (des boules de pétanques, des Play Mobiles, des verres de vin avec le vin, des cigarettes allumées, des préservatifs)...

Grille du bat A : cette dernière ne s'est jamais vraiment bien fermée, lors de la réunion du 19 janvier 2011 ça a été signalé, quelque temps après elle a été réparée, mais pour peu de temps. Aujourd'hui même si on essaie de la fermer on y arrive pas. Mécanisme est défectueux ? Mauvaise réparation ? Il est très important que cette dernière soit fermée en tout temps, avec un système de groom « auto-fermant ». Tous les locataires sont concernés par cette grille même ceux des Bat B et C car le jardin peut devenir un lieu de squat, un entrepôt des objets qui sont le fruit des rackets... De plus le fait de laisser cette grille ouverte peut envoyer comme signal que la résidence est facile d'accès et ça attirera inévitablement les malfrats.

6. Fête de voisins :

L'Amicale, ce n'est pas uniquement les problèmes, mais aussi des bons moments donc pour la première fois dans la résidence l'ALCK organise la fête des voisins, le vendredi 27 mai 2011 à partir de 19h dans la cour de la résidence (bâtiment A)

Au programme : buffet, jeux pour les enfants, et concert.

Plus aucun point n'étant inscrit à l'ordre du jour, le Président clôture les débats.



Lavinia FOURNIER
Secrétaire Général